L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

Mardi NOUVELLE-ORLEANS. VENDREDI, 16 NOVEMBRE 1894.

PETITES ANNONCES.

Sirop d'Angell pour la Coqueluche
Est en vente par tous les Pharmaciens.
PRIX . . . . . 50 SOUS.
30 oct—1m

DEMANDES.

DEMANDE—Fileurs et tisserands; aussi garçons et filles pour apprendre à filer et tisser. S'adresser Magasin Cotton Mills, au coin de rues Constance et Calliope.
8 nov—2 sem

VENTES A L'ENCAN

PAR CURTIS & BAUMGARDEN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE LIQUIDATION.
MARCHANDISES
ET INSTALLATIONS
—DE—
The Lafargue Bros. Co., Ltd.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 41,007.

PAR CURTIS & BAUMGARDEN, E. CURTIS, Encanteur, Bureau, No 50 et 52 rue Baronne—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, l'Honorable N. H. Righter, juge dudit de 9 novembre 1894, à moi adressé, dans l'affaire de François Rougé vs. The Lafargue Bros. Co., Ltd., je procéderai à la vente, le JEUDI, 22 NOVEMBRE, commençant à 11 heures, au No 1017 rue Canal (près du Grand Opera). Un stock contenant en partie :

Gravures, croquis, aquarelles, photogravures, rosaires en or et argent, ornements d'église, candélabres, lampes, livres divers et livres d'école français et anglais, papeterie, livres de prières, poupées jumeaux, fleurs artificielles, cuillaire pour la fabrication de poupées et de cendres, et un grand lot de portraits, moulures, vitrines et instal ations de magasins.

Conditions—Comptant.
11 nov—11 13 18 21 22

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété dans le Troisième District.

Succession de Thomas B. Lee.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 2,473—En vertu d'un ordre de vente daté le 26 octobre 1894, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan public, à la Bourse des Encanteurs, No 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 28 novembre 1894, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir :

Deux certains lots de terre, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot No 5, borné par les rues Charlotte, Harley, Pauline et Adeline, et étant désigné comme lots numéros 7 et 8, d'après un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de ville, en date du 8 mars 1858 et déposé aux archives de E. Bourg, notaire, lesquels dits lots sont contigus et mesurent chacun, au pied amé cain, vingt-neuf pieds, quatre pouces de front, sur la rue de face à la rue Chartres, vingt-neuf pieds, quatre pouces et trois lignes en largeur à l'arrière, sur une profondeur de cent pieds entre lignes égales, lot No 8 formant le coin des rues Chartres et Jeanne.

Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
27oct—27—nov 3 4 10 11 17 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif du contenu et des installations, etc, de ce restaurant bien connu (ancien) No 23 rue St-Charles.

André Camora vs Mme Annie Limothe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 44,230. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et à moi remise par les parties, je procéderai à la vente, à l'encan public, sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI, 22 novembre 1894, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux (ancien) No 23 rue St-Charles. Tous et pareils meubles, immeubles, fixtures et ustensiles de cuisine, vins, liqueurs, et autres propriétés dans les dits lieux, le tout constituant le contenu et les installations d'un restaurant de premier ordre.

Le tout d'après inventaire enregistré.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
11 nov 11 15 19 22

VENTES PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE—Vente de Constables à la Cour de Circuit de la Nouvelle-Orléans, No 6,254—M. J. Barrett vs Samuel Fisher—Nouvelle-Orléans, le 14 novembre 1894—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Jas. L. Lobdell, juge de la Cour de Circuit de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan public, à la Maison de Commerce, No 2000 rue Magazine, entre les rues Gén. Taylor et Austerlitz, dans le Sixième District de cette ville, MERCREDI, 21 novembre 1894, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir : Un lot de meubles de maison ; un piano Cable. No 10,732 Conditions comptant sur les lieux. D'après un inventaire enregistré en mon bureau. M. F. MICHEL,
Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
11 nov—11 15 21

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Auguste Bernas.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 39,636—Division C —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les mérites de la cause pour lesquelles le compte provisoire présenté par Frances V. Turner, Veuve de Auguste Bernas, et Thorton Westcott, exécuteur testamentaire nommé en cette succession, ne devrait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
16 nov—16 20 25

A. N. Klein vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,040—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pourquelles le compte final présenté par Charles Gambsheimer, curateur de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
5 nov—8 15 17

George Bensel, agent de Mme B. Kern vs M. William.

QUATRIEME COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle-Orléans. Lne — No 14,001 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Jas. L. Lobdell, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan public, à mon entrepôt, rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet, le MARDI, 27 novembre 1894, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir : Tous les droits, titres et intérêts du défendeur dans et pour l'association commerciale de la raison sociale de Bourbon et Toulouse. Saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et mentionnée. Conditions—Comptant sur les lieux.
WM NELSON, Constable.
8 nov—8 15 21

George Bensel, agent de Mme B. Kern vs M. William.

QUATRIEME COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle-Orléans. No 26,401—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Chilldress, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan public, à mon entrepôt, rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet, le MARDI, 27 novembre 1894, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir : Tous les droits, titres et intérêts du défendeur dans et pour l'association commerciale de la raison sociale de Bourbon et Toulouse. Saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et mentionnée. Conditions—Comptant sur les lieux.
WM NELSON, Constable.
8 nov—8 15 21

Succession de Jeremiah O'Keefe et Mme Catharine Delmory, en femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 44,940—Division B —Attendu que Michael J. O'Keefe a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jeremiah O'Keefe et Mme Catharine Delmory en femme, décédé à Interlaken, Suisse, et qu'il paraît donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pourquelles il ne serait pas fait droit à la demande.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
15 nov—15 20 24

Succession de Geo H. Straman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 39,975—Division C. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pourquelles le compte final présenté par Charles Gambsheim, curateur de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
5 nov—8 15 17

VENTES A L'ENCAN.

PAR DANZIGER & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour Effectuer un Partage entre les Héritiers.

E. Emmanuels vs A. Emmanuels et als.

No 43,461—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Nos 228 et 230 rue Commune, entre Dryades et Remparts, et le Nc 139 rue Bienville, entre Dauphine et Bourgogne

Ainsi 3 Actions du Stock-Capital de la New Orleans Insurance Association.

PAR DANZIGER & STERN, D. DANZIGER, encanteur—Bureau No 59 rue Carondelet. —MARDI, 18 décembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dûment signé le 5 novembre 1894, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, pour effectuer un partage, la propriété ci après décrite, à savoir :

Nos 228 et 230 rue Commune.

Un certain lot de terre, ainsi avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et avantages qui s'y trouvent, y ayant droit ou y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot portant le numéro municipal 268, borné par les rues Commune, Dryades, Carondelet (Philippa) Hempstead, (autrefois Cirque) et Gravier ; le dit lot de terre commence à une distance de soixante trois pieds onze pouces et demi de la ligne de façade du point d'intersection des rues Dryades et Commune ou à une distance de cent cinquante cinq pieds sept pouces et demi de la ligne de façade des rues Remparts et Commune et mesure huit pieds six pouces de face sur la rue Commune, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de cent cinquante-cinq pieds, entre lignes égales et parallèles, le tout en mesure américaine et d'après un plan d'certificat du voyer faite par George Deahrnan, député voyer de ville, en date du 24 novembre 1892, et annexée à un acte de correction et de rectification passé par Alfred J. Rouen, notaire, le 28me jour de novembre 1892.

Les améliorations consistent en une résidence en briques à deux corps de logis, à deux étages et mansarde, couverte en ardoise, portant les numéros municipaux 228 et 230 rue Commune, retirée de la rue, ayant sur chaque côté cinq chambres en r-de-chaussée, cinq chambres au premier étage et deux chamb se dans les mansardes, cuisine, hangar, gas, water works, etc.

No 139 rue Bienville.

2e Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilot connu entre les rues Bienville, Bourgogne, Dauphine et Conti, mesurant trente pieds de face à la rue Bienville, sur une profondeur de cent vingt pieds.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et dépendances qui y appartiennent.

La dite résidence et améliorations consistant en une résidence en briques à trois étages couverte en ardoises, No 139 rue Bienville, ayant sur rez-de-chaussée deux chambres avec foyer, portes à coulisse, quatre chambres à l'entresol et galetie de fête et dans le fond, et au troisième étage quatre chambres à feu et galerie dans le fond, une cuisine en briques à trois étages couverte en ardoise en connection avec la maison principale et ayant au premier étage office, deux chambres, une à bon lieux d'aisance, etc., et au deuxième étage trois chambres, deux avec feu, lieux d'aisance et galerie, et au troisième étage trois chambres et galerie, sorte pour vo ture, cour en partie pavée en briques et en pierre, water works, puits, jardin clôture de bois, etc.

3e Trois certificats du fonds capital de la New Orleans Insurance Association.

Conditions—Comptant ; 10 pour cent seront requis au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.
16 nov—16 20 27—4 11 16 17 18 déc

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur
—DANS LES—
Deuxième et Troisième Districts.

No 138 (ancien numéro) rue des **Ursulines** entre les rues **Remparts** et **Bourgogne**. Une maison en briques à un étage.

No 79 (ancien numéro) rue **Union** entre les rues **Remparts** et **St-Claude**. Une maison double à un étage.

Nos 155 et 157 (ancien numéro) rue des **Français** entre les rues **Moracles** et **St-Claude** Deux maisons à un étage.

No 488 (ancien numéro) rue **Bagatelle** entre les rues **Girod** et **Urquhart**. Un cottage à un étage.

MERCREDI 5 DECEMBRE,
A la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, Nos 50 et 52 rue Baronne.

SUCCESSION DE Mme Veuve JOSEPH ALEXANDRE LEHEC.

No 43,501—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 723 rue Commune—MERCREDI, 5 décembre 1894, à midi, il sera vendu à l'encan, à la **Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans**, Nos 50 et 52 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dûment signé le 15 novembre 1894, dans l'affaire de la succession de Théodore H. Vernuth, Docket No 42 530, il sera vendu à l'encan—

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilot No 106 (maintenant Ilot No 884), borné par les rues Prytania, Foucher et Jéan, l'avenue Napoléon, désignés comme lots Nos 16 et 17 sur un plan particulier dudit Ilot, annexé à un acte passé pardevant Joseph Castellier, notaire public en cette ville, le 21 mars 1836 ; lesdits lots mesurent chacun au pied américain, 30 pieds de face à l'avenue Napoléon sur une profondeur de 120 pieds.

Conditions—Comptant
Acte de vente, aux de l'acquéreur, pardevant Geo. C. Préot, notaire. Le'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1894, et un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.
27 oct—27 30—nov 6 13 20 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Sites de choix dans le Sixième District.

Deux beaux lots de terre coin des rues Pitt et Eléonor.

Succession d'Alexandre Lecourt.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue de la Commune.—MARDI, le 27 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs No 629 rue Commune, près St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 23 octobre 1894, dans l'affaire de la succession d'Alexandre Lecourt, Docket No 44,438, il sera vendu à l'encan—

Deux certains lots de terre situés dans le sixième district de cette ville à Hauterille, et désignés comme les lots 5 et 6 du plan de 1827, d'après un plan dressé par B. Eu sem, voyer, en date de 17 mars 1837, bornés par les rues Pitt, Eléonor, Prytania et la ligne de Bloomingdale. Lot No 4 fait le coin des rues Pitt et Eléonor et mesure 30 pieds de face à la rue Pitt sur 120 pieds profondeur et de face à la rue Eléonor. Lot No 6 mesure 37 pieds 6 pouces de face à la rue Pitt sur 120 pieds de profondeur sur la ligne du lot No 4 ou environ la même profondeur de l'un et de l'autre côté de la Bloomingdale, le dit lot s'élargissant vers le fond.

Conditions, comptant. Acte de vente, aux frais de l'acquér ur, pardevant Geo. C Préot, notaire. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1894 et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.
27 oct—27 30—8 13 20 27 nov

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux lots de terre de valeur sur un joli Boulevard.

Avenue Napoléon.

Succession de Théodore H. Vernuth.

No 42,830—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division E.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—Bureau No 727 rue Commune—MARDI, 27 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, près St-Charles, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, Nos 50 et 52 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dûment signé le 15 novembre 1894, dans l'affaire de la succession de Théodore H. Vernuth, Docket No 42,830, il sera vendu à l'encan—

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilot No 106 (maintenant Ilot No 884), borné par les rues Prytania, Foucher et Jéan, l'avenue Napoléon, désignés comme lots Nos 16 et 17 sur un plan particulier dudit Ilot, annexé à un acte passé pardevant Joseph Castellier, notaire public en cette ville, le 21 mars 1836 ; lesdits lots mesurent chacun au pied américain, 30 pieds de face à l'avenue Napoléon sur une profondeur de 120 pieds.

Conditions—Comptant
Acte de vente, aux de l'acquéreur, pardevant Geo. C. Préot, notaire. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1894, et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.
14 oct—14 23 30—nov 6 13 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Remarquable Emplacement
—POUR UNE—
Scierie, hantier de Bois, Laiterie.
Ferme, (Truck Farm) ou autres Industries,

Exigeant de vastes terres à proximité du et accessibles au centre de la Ville.

CES VASTES TERRES DE VALEUR,
Connues comme la "Propriété Mialooq,"
Sur le Bayou St-Jean, près de la porte de pâge du Chemin du Fort Espagnol et près de l'Asile des Soldats.

Succession de Jean Mialooq.

No 40,980—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune, près de la rue St-Charles.—MARDI, 20 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, près de la rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 12 octobre 1894, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, à l'encan, par ordre du Tribunal susdit, les propriétés ci après décrites, à savoir :

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Félicité, Ste-Marie, Old Magazine et Laurel, et désigné par la lettre A, d'après un plan de J. A. D'Hémécourt, voyer, mesurant en mesure américaine, 33 pieds de face rue Félicité sur une profondeur de 107 pieds 6 pouces sur le côté le plus près de la rue Old Magazine, et une profondeur au côté opposé de 147 pieds 6 pouces sur la ligne qui borde vers la rue Old Magazine, avec une ligne parallèle avec la rue Félicité ; puis 7 pieds sur une ligne oblique vers la rue Félicité, ce qui établit à la rue Old Magazine, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Mettre ou plus comptant le reste, à un de crédit, représenté par un billet spécialement garanti par hypothèque et privilège de vendeur, portant intérêt de 7 pour cent par an à partir de la date de la vente, jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraire d'avocat en cas de procès pour enforcer la collection de dit billet, et toutes les autres clauses usuelles de garantie, et les petites transcrédre au porteur au dit billet, et toutes les autres clauses usuelles de garantie.

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent (consistant d'une vieille bâtisse en bois), situé dans le même district et lot que le précédent, désigné comme lot No 145 de l'Ilot 8, étant la moitié du dit lot situé le plus près de la rue Rochelabve et mesurant, en mesure américaine 18 1/2 pieds de face à la rue Ste-Anne sur 82 pieds 10 pouces et 7 lignes de profondeur et connu par le numéro municipal 490 rue Ste-Anne.

Conditions—Comptant.

Actes de ventes aux frais des acquéreurs pardevant Geo. C. Préot, notaire.

Les acquéreurs assumeront les taxes de 1894 et déposeront dix pour cent au moment de la vente.
27 oct—27 30—nov 6 13 20 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Trois lots de choix à Carrollton.

Succession de Mme L. M. Latapie.

PAR ALBERT PAUL Encanteur—Bureau, No 727 rue Commune—MARDI, 27 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E dûté le 23 octobre 1894, dans la succession de Mme L. M. Latapie, Docket No 43,777, il sera vendu à l'encan—

Trois certains lots de terre, situés dans le Septième District de cette ville, bornés par les rues Neuvième, Madison, Dublin et Nicholson, désignés comme les lots 26, 27 et 28 de l'Ilot 240 ; les dits lots touchent et mesurent, chacun, 30 pieds de face à la rue Neuvième sur 150 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant

Acte de vente, pardevant Geo. C. Préot, notaire. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1894, et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.
27 oct—27 30—nov 6 13 20 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Sites de choix dans le Sixième District.

Deux beaux lots de terre coin des rues Pitt et Eléonor.

Succession d'Alexandre Lecourt.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue de la Commune.—MARDI, le 27 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs No 629 rue Commune, près St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 23 octobre 1894, dans l'affaire de la succession d'Alexandre Lecourt, Docket No 44,438, il sera vendu à l'encan—

Deux certains lots de terre situés dans le sixième district de cette ville à Hauterille, et désignés comme les lots 5 et 6 du plan de 1827, d'après un plan dressé par B. Eu sem, voyer, en date de 17 mars 1837, bornés par les rues Pitt, Eléonor, Prytania et la ligne de Bloomingdale. Lot No 4 fait le coin des rues Pitt et Eléonor et mesure 30 pieds de face à la rue Pitt sur 120 pieds profondeur et de face à la rue Eléonor. Lot No 6 mesure 37 pieds 6 pouces de face à la rue Pitt sur 120 pieds de profondeur sur la ligne du lot No 4 ou environ la même profondeur de l'un et de l'autre côté de la Bloomingdale, le dit lot s'élargissant vers le fond.

Conditions, comptant. Acte de vente, aux frais de l'acquér ur, pardevant Geo. C Préot, notaire. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1894 et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.
27 oct—27 30—8 13 20 27 nov

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux lots de terre de valeur sur un joli Boulevard.

Avenue Napoléon.

Succession de Théodore H. Vernuth.

No 42,830—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division E.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—Bureau No 727 rue Commune—MARDI, 27 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, près St-Charles, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, Nos 50 et 52 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E dûté le 15 novembre 1894, dans l'affaire de la succession de Théodore H. Vernuth, Docket No 42,830, il sera vendu à l'encan—

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilot No 106 (maintenant Ilot No 884), borné par les rues Prytania, Foucher et Jéan, l'avenue Napoléon, désignés comme lots Nos 16 et 17 sur un plan particulier dudit Ilot, annexé à un acte passé pardevant Joseph Castellier, notaire public en cette ville, le 21 mars 1836 ; lesdits lots mesurent chacun au pied américain, 30 pieds de face à l'avenue Napoléon sur une profondeur de 120 pieds.

Conditions—Comptant

Acte de vente, aux de l'acquéreur, pardevant Geo. C. Préot, notaire. Le'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1894, et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.
14 oct—14 23 30—nov 6 13 20

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Ville-Orléans
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Venant d'être reçu de France des premières maisons, des feutres et autres articles pour la réparation de pianos, à laquelle je donne mon attention personnelle ; je fais de toutes les sortes d'ériences. Spécialités pour les accords de pianos, soins de la campagne pour plusieurs années.
30 sept—

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Interdiction de John T. Bremford.

No 42,360—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.—W. A. KERNAGHAN, encanteur.—Bureau No 138 (ci-ci numéro 14) rue Carondelet—JEUDI, 13 décembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Félicité, Ste-Marie, Old Magazine et Laurel, et désigné par la lettre A, d'après un plan de J. A. D'Hémécourt, voyer, mesurant en mesure américaine, 33 pieds de face rue Félicité sur une profondeur de 107 pieds 6 pouces sur le côté le plus près de la rue Old Magazine, et une profondeur au côté opposé de 147 pieds 6 pouces sur la ligne qui borde vers la rue Old Magazine, avec une ligne parallèle avec la rue Félicité ; puis 7 pieds sur une ligne oblique vers la rue Félicité, ce qui établit à la rue Old Magazine, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Mettre ou plus comptant le reste, à un de crédit, représenté par un billet spécialement garanti par hypothèque et privilège de vendeur, portant intérêt de 7 pour cent par an à partir de la date de la vente, jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraire d'avocat en cas de procès pour enforcer la collection de dit billet, et toutes les autres clauses usuelles de garantie, et les petites transcrédre au porteur au dit billet, et toutes les autres clauses usuelles de garantie.

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent (consistant d'une vieille bâtisse en bois), situé dans le même district et lot que le précédent, désigné comme lot No 145 de l'Ilot 8, étant la moitié du dit lot situé le plus près de la rue Rochelabve et mesurant, en mesure américaine 18 1/2 pieds de face à la rue Ste-Anne sur 82 pieds 10 pouces et 7 lignes de profondeur et connu par le numéro municipal 490 rue Ste-Anne.

Conditions—Comptant.

Actes de ventes aux frais des acquéreurs pardevant Geo. C. Préot, notaire.

Les acquéreurs assumeront les taxes de 1894 et déposeront dix pour cent au moment de la vente.
27 oct—27 30—nov 6 13 20 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Trois lots de choix à Carrollton.

Succession de Mme L. M. Latapie.

PAR ALBERT PAUL Encanteur—Bureau, No 727 rue Commune—MARDI, 27 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, près St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E dûté le 23 octobre 1894, dans la succession de Mme L. M. Latapie, Docket No 43,777, il sera vendu à l'encan—

La Résidence et améliorations consistant en une résidence en briques à trois étages couverte en ardoises, No 139 rue Bienville, ayant sur rez-de-chaussée deux grands salons avec foyer, portes à coulisse, quatre chambres à feu, corridor et galetie de fête et dans le fond, et au troisième étage quatre chambres à feu et galerie dans le fond, une cuisine en briques à trois étages couverte en ardoise en connection avec la maison principale et ayant au premier étage office, deux chambres, une à bon lieux d'aisance, etc., et au deuxième étage trois chambres, deux avec feu, lieux d'aisance et galerie, et au troisième étage trois chambres et galerie, sorte pour voiture, cour en partie pavée en briques et en pierre, water works, puits, jardin clôture de bois, etc.

3e Trois certificats du fonds capital de la New Orleans Insurance Association.

Conditions—Comptant ; 10 pour cent seront requis au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.
16 nov—16 20 27—4 11 16 17 18 déc

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur
—DANS LES—
Deuxième et Troisième Districts.

No 138 (ancien numéro) rue des **Ursulines** entre les rues **Remparts** et **Bourgogne**. Une maison en briques à un étage.

No 79 (ancien numéro) rue **Union** entre les rues **Remparts** et **St-Claude**. Une maison double à un étage.

Nos 155 et 157 (ancien numéro) rue des **Français** entre les rues **Moracles** et **St-Claude** Deux maisons à un étage.

No 488 (ancien numéro) rue **Bagatelle** entre les rues **Girod** et **Urquhart**. Un cottage à un étage.

MERCREDI 5 DECEMBRE,
A la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, Nos 50 et 52 rue Baronne.

SUCCESSION DE Mme Veuve JOSEPH ALEXANDRE LEHEC.

No 43,501—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 723 rue Commune—MERCREDI, 5 décembre 1894, à midi, il sera vendu à l'encan, à la **Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans**, Nos 50 et 52 (anciens numéros) rue Baronne, en vertu d'un ordre et conformément au jugement rendu le 5 octobre 1894, et le 31 octobre 1894, par l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la succession de Mme L. M. Latapie, Docket No 43,777, il sera vendu à l'encan—

Le dit certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilot No 106 (maintenant Ilot No 884), borné par les rues Prytania, Foucher et Jéan, l'avenue Napoléon, désignés comme lots Nos 16 et 17 sur un plan particulier dudit Ilot, annexé à un acte passé pardevant Joseph Castellier, notaire public en cette ville, le 21 mars 1836 ; lesdits lots mesurent chacun au pied américain, 30 pieds de face à la rue Napoléon sur une profondeur de 120 pieds.

Conditions—Comptant

Acte de vente, aux de l'acquéreur, pardevant Geo. C. Préot, notaire. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1894, et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.
14 oct—14 23 30—nov 6 13 20

AVIS AUX CREANCIERS

Interdiction de Mary A. Soulaud.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 43,029—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pourquelles le compte provisoire présenté par Daniel A. Soulaud, curateur de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
16 nov—16 20 24

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Joseph Hernandes.

LA
SUPERBE
RESIDENCE,
Terrains immenses et admirablement embellis,
No 1,275 Avenue St-Charles,
Coin Sud-Ouest de la rue Bordeaux,
—D'UNE—
APPARENCE ATTRAYANTE
—ET—
D'un décor intérieur des plus artistiques,
L'une de nos plus charmantes résidences sur notre grand boulevard.

Cet est une des rares occasions que ne négligent pas les gens.

—Aussi de—
Splendides sites manufacturiers
S'étendant de la Promenade Carondelet, Ou Vieux Bassin à la
RUE ST-PIERRE,
Entre les rues Rochelabve et Dorgenois.

Avec de grandes bâtisses en briques
—ET—
Plusieurs bâtisses en bois et fer galvanisé,
Connues comme la fabrique de porcelaine de la Louisiane,
—AUSSI UN—
COTTAGE DOUBLE EN BOIS,
Nos 1,608 et 1,610 rue Prytania,
Entre les rues Terpsichore et Euterpe
—ET UNE—
Vaste étendue de terre
—DANS LA—
Paroisse De Soto.

Succession de Joseph Hernandes.

No 38,941—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.—W. A. KERNAGHAN, encanteur, bureau No 138 (ancien numéro 14) rue Carondelet—JEUDI, 13 décembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un magnifique résidence en bois, à deux étages, mansarde, et ornements extérieurs ornemental No 1,275 avenue St Charles, nouveau numéro et ci-devant No 1 rue Bordeaux, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'Ilot borné par l'avenue St-Charles, les rues Carondelet, Bordeaux et Upperline. La résidence est restée inachevée à la mort de la banqueroute de celle ci est séparée par un vaste passage en Schi-linger et une riche bartisse en fer et ornements de fer forgé, avec grille, corridor saloon, librairie grande salle à manger, office, cave, cuisine, boudoirs au rez-de-chaussée, 7 chambres, avec grand escalier, huit lots de terre, coin des rues Broad et Cleveland retirés du trottoir et connectant des galeries avec la résidence, le tout entouré d'une grand eal'e, salle à manger, cuisine, vaisselle, chambre de domestiques et chambre à repasser, le tout construit d'un matériel des plus riches et d'un dessin des plus artistiques.

Dans le fond, sur la rue Carondelet, est une grande écurie en bois à deux étages ayant de la